

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27146**

### Intitulé

Manager en ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESGCV - MBA ESG	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

En cohérence avec les orientations de la politique générale et la culture interne de l'entreprise ou du groupe, et dans le respect de la législation du travail le/la Manager en Ressources Humaines accompagne la définition et la mise en œuvre des politiques en matière de recrutement, de gestion de carrières, de rémunération et de formation.

Il/elle élabore et définit les projets à conduire afin d'accompagner les changements à venir, organise les modalités de concertation et d'organisation avec les directeurs/trices et responsables de départements concernés. c'est un/e professionnel/le des différents aspects des RH : recrutement, droit social, paie, formation. La maîtrise des outils informatiques est nécessaire à ce poste, notamment grâce au développement du Système d'information des Ressources Humaines (SIRH) qui sert d'interface entre la gestion des ressources humaines et les technologies de l'information et de la communication.

Il/elle doit intégrer deux enjeux sociétaux : l'intégration du handicap et l'égalité homme/femme. Dans ce cadre, il/elle veille à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et intervient sur le champ de l'égalité dans l'emploi entre les femmes et les hommes.

Il/elle n'opère jamais seul/e et est en relation permanente avec la direction et les responsables de département ou de service. Il/elle peut encadrer une équipe constituée de responsables RH spécialisés/es dans le recrutement, le droit social, la formation ou la gestion des carrières. En PME, il/elle peut être le/la seul/e représentant/e en ressources humaines dans l'entreprise. Dans les grandes entreprises, toutes les décisions sont prises en concertation avec la direction au siège et les chefs/fes de service en interne. Selon la structure des entreprises il/elle peut exercer au niveau du siège ou avoir la responsabilité des Ressources Humaines d'une entreprise ou d'une filiale. La fonction peut requérir un niveau d'anglais courant.

Les capacités attestées :

Mettre en place une politique de gestion des ressources humaines

Sélectionner, organiser et suivre la mise en place de projets RH

Soutenir l'encadrement de proximité dans le management des équipes

Manager le service ressources humaines

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la Manager en Ressources Humaines exerce dans toutes les entreprises devant gérer des domaines propres aux RH comme la formation, le recrutement, la paie...etc.

Selon la taille de l'entreprise et son activité le contenu de la fonction RH et son organisation diffèrent.

Dans les entreprises comptant au minimum 300 personnes, il existe toujours un/e Manager en Ressources Humaines exerçant ses activités à temps complet.

Dans les grands groupes de plus de 2000 salariés/es la fonction ressources humaines est très souvent organisée de façon matricielle avec des services centraux par grands domaines d'expertise et des équipes décentralisées.

Consultant/e Ressources Humaines, Directeur/trice Ressources Humaines, Directeur/trice du personnel, Responsable Ressources Humaines, Conseiller/ère recrutement, Responsable développement RH, Responsable administration du personnel, Responsable Gestion Administrative...etc.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations porteront sur les connaissances théoriques des candidats/es, mais surtout sur des mises en situations professionnelles en centre et en entreprise comprenant : un projet professionnel RH, des études de cas et simulation de gestion d'entreprise, "Business game" ou jeux de rôles, un stage et un rapport de stage soutenu devant un jury.

#### En cas d'obtention partielle de la certification

Pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas de non obtention ou obtention partielle du titre, le candidat peut se représenter au jury suivant N+1. (Voir le règlement intérieur de l'école)

#### La VAE

Le titre peut également être obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail qui seront démontrées à travers la réalisation d'un livret de preuves. Un/e conseiller/ère VAE

est à la disposition des candidats/tes pour les conseiller et les guider dans leur projet professionnel. Le/la candidat/e en VAE sera évalué/e sur les mêmes compétences professionnelles contenues dans le référentiel de certification de l'organisme.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27146 - Sélectionner, organiser et suivre la mise en place de projets rh</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Sélectionner les projets à conduire en cohérence avec la politique de GRH  Formaliser le plan d'actions à mettre en œuvre pour chaque projet.  Elaborer le cahier des charges de chaque projet  Définir les modalités de gestion des difficultés  <b>Modalité d'évaluation :</b> mise en situation professionnelle dans le cadre d'un projet RH  Le candidat doit présenter :  Le cahier des charges d'un projet (actions, moyens, retro planning, Kit RH, modalités de suivi)  Un plan de formation  Jeux de rôle autour de modalités de gestion d'une situation de crise grave (crise, solutions, négociation)  Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27146 - Piloter l'ensemble des opérations de gestion administrative des personnels</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Piloter l'organisation de l'informatisation des données  Organiser la constitution d'une banque de données  S'assurer du respect des différents textes légaux et de la conformité des actions avec le droit du travail en vigueur  Intégrer l'ensemble des éléments constitutifs de la feuille de paye  Organiser les moyens d'information, d'écoute et d'aide aux salariés.  <b>Modalité d'évaluation :</b> Mise en situation professionnelle dans le cadre d'études de cas :  Le candidat doit présenter :  le SIRH (définition, recueil, intégration et analyses des données)  Les modalités de suivi des informations en matière de droit du travail et de droit social  Décomposition des éléments d'une feuille de paye  Mise en œuvre d'une feuille de paye  La mise en place d'un système d'assistance et d'information auprès des salariés  Un plan de communication interne  Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27146 - Soutenir l'encadrement de proximité dans le management des équipes</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Rechercher des solutions adaptées aux situations problématiques  Evaluer la pertinence des solutions possibles  Relayer et faire relayer la politique RH au niveau des départements ou services de l'entreprise  Conseiller les cadres en matière de management et de modalités de suivi des équipes  Garantir et préserver un bon climat social.  <b>Modalité d'évaluation :</b> Mise en situation professionnelle dans le cadre d'une étude de cas portant sur l'analyse d'une situation problème de management.  Le candidat devra présenter :  L'analyse de la situation (problématique recherche de solutions, consultations des partenaires sociaux)  Le mode de management conseillé au regard d'une situation donnée (choix et argumentation)  Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27146 - Manager le service ressources humaines</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Définir et piloter les actions de développement à mettre en œuvre  Définir l'organisation du service, les fonctions et missions de chacun  Elaborer et suivre le budget de fonctionnement du service  Organiser, coordonner, superviser et le travail à produire  Choisir un mode managérial adapté, aider les collaborateurs à trouver des solutions aux problèmes  Conduire les entretiens annuels d'évaluations (actions de professionnalisation et attribution des primes)  <b>Modalité d'évaluation :</b> Mise en situation professionnelle dans le cadre d'une étude de cas sur une situation de management d'un service RH  Le candidat doit présenter  La stratégie de développement du département RH  Le planning des actions opérationnelles  Un argumentaire sur le mode de management et le système collaboratif mis en place  La répartition du budget alloué au département  La réalisation des entretiens annuels et la définition du plan de formation  Le candidat doit argumenter ses choix  Jeux de rôle autour de mises en situation professionnelle sur la posture managériale et décryptage de plusieurs situations de management comme l'accueil de nouveau salarié, entretien de recadrage..etc.  Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27146 - Mettre en place une politique de gestion des ressources humaines	<p><b>Descriptif :</b>  Analyser les axes de la stratégie de développement  Sélectionner et piloter des études pour disposer des données nécessaires  Formaliser l'ensemble des orientations de la politique RH et les modalités de gestion des emplois et compétences.  Définir les parcours de mobilité et les passerelles possibles  Fixer les éléments de la politique de recrutement  Elaborer la politique de formation  Définir les éléments de la politique de rémunération.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> mise en situation professionnelle dans le cadre d'une étude de cas sur l'analyse d'un dispositif de GRH et de la mise en place d'une GPEC :</p> <p>Le candidat doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des recommandations stratégiques, en matière de GHR</li> <li>Un plan de gestion prévisionnelle des emplois</li> <li>Des orientations de politique de rémunération et leur mise en œuvre</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le/la Président/e du jury est un/e professionnel/le nommé/e par le/la directeur/trice de l'établissement MBA ESG Le jury est composé de 5 personnes - Le/la Président/e du jury, représentant Employeurs/euses - Un/e représentant/e Salariés/es - Le/la directeur/trice ou son/sa représentant/e - Un/e enseignant/e formateur/trice - Un/e responsable pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le/la Président/e du jury est un/e professionnel/le nommé/e par le/la directeur/trice de l'établissement MBA ESG Le jury est composé de 5 personnes - Le/la Président/e du jury, représentant Employeurs/euses - Un/e représentant/e Salariés/es - Le/la directeur/trice ou son/sa représentant/e - Un/e enseignant/e formateur/trice - Un/e responsable pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	Le/la Président/e du jury est un/e professionnel/le nommé/e par le/la directeur/trice de l'établissement MBA ESG Le jury est composé de 5 personnes - Le/la Président/e du jury, représentant Employeurs/euses - Un/e représentant/e Salariés/es - Le/la directeur/trice ou son/sa représentant/e - Un/e enseignant/e formateur/trice - Un/e responsable pédagogique

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		<p>Le/la Président/e du jury est un/e professionnel/le nommé/e par le/la directeur/trice de l'établissement MBA ESG</p> <p>Le jury est composé de 5 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le/la Président/e du jury, représentant Employeurs/euses</li> <li>- Un/e représentant/e Salariés/es</li> <li>- Le/la directeur/trice ou son/sa représentant/e</li> <li>- Un/e enseignant/e formateur/trice</li> <li>- Un/e responsable pédagogique</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en ressources humaines" avec effet au 13 janvier 2010, jusqu'au 04 octobre 2019.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

46 titulaires du titre par an en moyenne

##### Autres sources d'information :

pole-esg.fr

mba-esg.com

rncp.cncp.gouv.fr

##### Lieu(x) de certification :

MBA ESG 35

avenue Philippe Auguste

75011 PARIS

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- MBA ESG 35, avenue Philippe Auguste 75011 Paris

- ESGRH 25 rue saint Ambroise 75011 Paris

- ConForPME Immeuble Kako - Angle des Rues Nobel et Fulton - Z.I. Jarry 97122 Baie Mahaut (Guadeloupe)

- CFPME Caraïbes - Angle des rues Nobels et Fulton - 91122 Baie Mahaut

- ESG Bordeaux - Campus Bassin à Flot - N°1-20 quai Lawton - 33300 Bordeaux

- ESG Montpellier - Port Marianne-Hippocrate - 349 rue de la Cavalade - 34965 Montpellier

- Paris school of business (PSB) - 59 rue Nationale - 75013 Paris

- Studialis formation professionnelle - 35 avenue Philippe Auguste - 75011 Paris

- ESG Toulouse - Campus de Bissy - 30 rue des Tours - 31670 Labège

- IMESG - executive education - 25 rue Saint Ambroise - 75011 Paris

##### Historique de la certification :